

# L'introuvable économie écologique\*

Michel Husson, 2000

La question des rapports entre économie et écologie est aujourd'hui ouverte autour de la notion assez floue mais idéologiquement utile de développement soutenable. L'économie dominante a peu à peu créé des instruments pour intégrer la question à sa problématique et maintenir son rôle de production de légitimité. Dans le même temps, s'est constituée une économie écologique qui – pour reprendre une définition de Daly, Costanza et Norgaard – vise à proposer un cadre d'analyse pour une répartition équitable des ressources et des droits de propriété, entre la génération humaine actuelle, entre celle-ci et les générations à venir et avec les autres espèces. Aucune de ces approches ne parviennent réellement à intégrer les critères écologiques dans l'économie.

## L'insoutenable légèreté de l'économie officielle

On reproche souvent à Marx d'avoir produit une critique sociale du capitalisme qui négligerait l'existence de contraintes naturelles. On peut cependant constater que les marxistes et les radicaux travaillent à intégrer, théoriquement et pratiquement, cette dimension écologique. On ne peut en dire autant de l'économie dominante qui, malgré certains accommodements, doit maintenir un optimisme forcené pour des raisons évidentes : si en effet on renonce au culte du marché-roi à propos de l'environnement, ne risque-t-on pas, par contagion, d'étendre cette suspicion à tous les aspects de l'activité humaine ?

L'un des postulats de base de l'économie dominante, dite néoclassique, est qu'il n'existe pas de limites naturelles à la croissance économique. Les théoriciens les plus en pointe sont principalement Robert Solow, théoricien de la croissance, William Nordhaus, grand pourfendeur des environmentalistes, et James Tobin, mieux inspiré lorsqu'il proposait une taxe sur les mouvements de capitaux spéculatifs. Pour ce courant de pensée, l'humanité aura toujours le choix entre un jeu constamment renouvelé d'alternatives, tout simplement parce que la croissance se ramène en dernière analyse à deux facteurs de production : le travail et le savoir. S'il existe un facteur susceptible de limiter la croissance, c'est plutôt le savoir. Tant qu'il y a du savoir, il y a de l'espoir, parce que le savoir permet de créer du capital et d'inventer des produits de substitution à n'importe quel « input » naturel. Peter Drucker n'hésite pas à écrire : « là où il y a une gestion efficace, c'est-à-dire l'application du savoir au savoir, il est toujours possible d'obtenir les autres ressources »<sup>1</sup>.

Ces thèses ont été fortement affirmées au début des années soixante-dix en riposte au premier livre des Meadows sur les limites de la croissance. Les représentants de la science officielle se sont bornés à opposer à une notion de limite absolue un principe de substituabilité absolue, encore récemment formulé par Solow : « Il est de l'essence de la production de ne pouvoir se dérouler sans l'usage de ressources naturelles. Mais je ferai l'hypothèse qu'il est toujours possible de substituer aux inputs de ressources non renouvelables, de plus grands *inputs* en travail, en capital reproductible (c'est à dire de la technologie) ou en ressources renouvelables »<sup>2</sup>. L'argument

---

\* Chapitre 6 de : [Sommes-nous trop ?](#), Textuel, 2000.

<sup>1</sup> Peter Drucker, [Post-Capitalist Society](#), Harper Business, 1993.

<sup>2</sup> Robert Solow, « [An almost practical step toward sustainability](#) », Resources for the Future, *Occasional Paper*, 1992.

majeur est évidemment celui de la substitution. Il n'est pas sans fondement : on a ainsi appris à utiliser des bactéries pour extraire les minerais de métaux à faible teneur ou encore les vibrations sismiques pour repérer les gisements de pétrole. De cette manière, on a pu, en somme, « produire » des ressources en faisant augmenter les réserves connues.

Toute cette magie repose, au fond, sur la régulation par les prix : si une ressource devient rare, son prix monte, et elle rentabilise la recherche de gisements plus profonds ou de substituts. Le savoir technique se développe et permet d'élever indéfiniment la « productivité » des ressources naturelles, autrement dit de baisser les consommations intermédiaires par unité de produit. Que cette évolution caractérise le dernier demi-siècle est effectivement conforme à la réalité. Paul Ehrlich l'a d'ailleurs appris à ses dépens. Il avait écrit que, s'il avait un peu plus la passion du jeu, il aurait été jusqu'à parier de l'argent sur la disparition de l'Angleterre en l'an 2000 (sic !). Lassé de ce catastrophisme permanent, l'économiste Julian Simon l'avait pris le mot en lui proposant en 1980 le pari suivant. Ehrlich désigne un assortiment de cinq métaux qui valent 1000 dollars en 1980 et on se donne rendez-vous en 1990. Si à cette date, le prix de l'assortiment a monté (déduction faite de l'inflation), alors Ehrlich a gagné car cela veut dire que la rareté des ressources a augmenté (tout ce qui est rare est cher). Il a perdu dans le cas contraire. Le perdant doit un gage, égal à la variation du prix de l'assortiment. Ehrlich a eu tort d'accepter ce pari : il lui a coûté 567,07 dollars.

Les étranges « externalités »

Compte tenu de ce dogmatisme ambiant, c'est sous un angle plus étroit que les théoriciens orthodoxes ont abordé le thème de l'environnement, à travers la notion d'externalité. Les miracles de l'économie de marché ne sont garantis que si les prix émettent les bons signaux. Si cela ne coûte rien d'épuiser des ressources naturelles ou de polluer, il y a problème : le calcul économique privé n'en tient pas compte et tout est faussé. Le monde idéal de la concurrence ne conduit donc à l'optimum que si les producteurs paient tous les coûts associés à une production donnée. Sinon, « les externalités » doivent donc être réintroduites dans le calcul économique au moyens de taxes et les entorses au marché sont alors faites pour son bien.

Soit une cimenterie qui dépense 80 francs pour produire 100 francs de ciment et réalise ainsi un profit de 20 francs. Supposons maintenant qu'elle pollue l'environnement et crée ailleurs un coût supplémentaire que l'on peut évaluer à 40 francs. Dans ce cas, la production de ciment entraîne un déficit 20 francs qui la rend inefficace si on lui applique ce calcul marchand généralisé. La situation est encore plus inefficace si le contrôle de la pollution avait pu être traité à la source pour un coût moindre que les 40 francs qu'il fait supporter en aval. Il y a alors deux solutions admissibles par le dogme : la première est la réglementation qui contraint la cimenterie à adopter un dispositif antipollution. La seconde est une régulation indirecte par la mise en place d'une taxe inspirée de la solution proposée par Arthur Pigou dès 1920<sup>3</sup> : il s'agit cette fois « d'internaliser les externalités », autrement dit de faire entrer dans le calcul économique les coûts sociaux qui lui sont associés.

L'instauration de permis négociables se situe dans une autre tradition, celle de Ronald Coase, prix Nobel 1991, qui critique le recours à la taxe Pigou. Son argument est assez subtil : pour qu'il y ait externalité, il faut qu'il y ait un pollueur mais aussi un pollué qui subisse le préjudice. Il y a donc

---

<sup>3</sup> Arthur C. Pigou, [The Economics of welfare](#), Macmillan, Londres, 1946.

deux moyens de faire cesser l'externalité : que le pollueur ne pollue plus, ou bien que le pollué se protège ou s'en aille. Or, dit Coase, on ne sait pas a priori laquelle de ces deux options coûte le plus cher : il peut être moins coûteux de reloger les voisins d'un aéroport que de construire des avions insonorisés.

Coase établit alors un « théorème » montrant que des contrats entre pollueurs et pollués peuvent conduire à une solution efficace au problème de pollution. On peut le résumer ainsi : il faut et il suffit que l'Etat n'intervienne pas - ni pour réglementer, ni pour sanctionner les nuisances - que les libres individualités juridiques puissent s'échanger leurs droits à polluer sur un libre marché, et que les coûts de transaction ne soient pas trop élevés. C'est le marché qui conduira à l'arrangement optimal : soit le pollueur paiera pour ne pas polluer, soit il sera payé par la victime pour le faire. Tout le raisonnement suppose que les nuisances sont compensables par une somme d'argent et que le problème réside dans son évaluation.

Le théorème établit que, dans le monde des théorèmes, l'optimum sera atteint quelle que soit la répartition initiale des droits à polluer. La vraie limitation, selon Coase, provient des fameux coûts de transaction. Dans la pratique, cette égalité entre pollueurs et pollués n'est pas garantie, et l'on ne peut pas supposer que chaque être humain détiendrait un droit de propriété sur la planète : outre le fait de savoir si cela suffit à en garantir une utilisation soutenable, cette vision n'est pas conforme à la réalité actuelle où les droits de propriété sont extraordinairement concentrés. Dans le monde idéalisé de Coase, le petit paysan chassé par l'installation d'un barrage qui va inonder sa vallée pourrait obtenir une compensation. Dans le monde réel, il n'a pas le choix. Le théorème de Coase vaut donc ce que valent beaucoup de « théorèmes » en économie : 20 sur 20 pour la beauté formelle, zéro pointé pour le réalisme.

Invité en janvier 1997 par *Reason magazine* à donner un résumé populaire de son apport, il répond ainsi : tout ce que dit mon théorème « c'est que les gens utiliseront les ressources de manière à produire le plus de valeur possible, c'est tout ». On a donc tort de considérer le problème de la pollution comme la faute de « quelqu'un qui fait quelque chose de mal et qu'il faut arrêter. Pour moi, la pollution fait du mal et du bien. Les gens ne polluent pas par plaisir, mais parce que c'est un moyen moins coûteux de produire quelque chose. [ça], c'est le bien et la perte de valeur qui résulte de la pollution, c'est le mal. Vous devez comparer les deux ». Autrement dit, il faudrait poser le problème de la pollution autrement qu'on le fait aujourd'hui en considérant que « la pollution zéro est la meilleure situation ». C'est finalement le petit bout de la lorgnette et tout se réduit à une simple affaire de bonne entente entre voisins : la question de la soutenabilité ne se pose même pas. La pollution n'est en fait qu'une bizarrerie de l'économie, un sous-produit de la production, dont le seul inconvénient est de n'être pas une marchandise. Cependant, la démarche de Coase a un double intérêt, théorique et pratique. Il y a d'abord dans son approche présentée comme pragmatique, un clin d'oeil au radicalisme ultra-libéral d'un Hardin pour lequel l'épuisement des ressources n'a d'autre origine que l'absence de propriété privée. Cette discussion révèle l'énorme point faible de toutes ces arguties : les seules externalités prises en compte sont celles qui augmentent les coûts d'une autre activité productive.

Le modèle de Nordhaus, ou le climat en équations

Le théorème de Coase se déroule tout entier dans le champ des concepts, voire de l'idéologie pure. Mais l'économie dominante produit des analyses plus concrètes, comme celle que fait

Nordhaus des programmes visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Toute la logique de sa modélisation<sup>4</sup> repose sur l'idée suivante : il faut comparer le coût de ces programmes au coût des nuisances liées au réchauffement atmosphérique. Un raisonnement économique classique consiste ensuite à dire qu'un programme de réduction des nuisances est économiquement rentable tant qu'il coûte moins cher que les dommages encourus. Telle est la logique économique pure, qui sous-tend le modèle de Nordhaus baptisé DICE (Dynamique Integrated Model of Climate), de manière quelque peu provocatrice, puisque *dice* veut dire dés en anglais.

Il paraît raisonnable de postuler que l'on peut évaluer le coût d'un programme d'investissement visant à réduire l'effet de serre. Mais qu'en est-il des nuisances ? On se trouve confronté à un problème d'incommensurabilité, qui peut être relative ou absolue. L'incommensurabilité absolue, c'est le paradigme écologique pur, autrement dit le risque de destruction totale de l'humanité. Nordhaus n'introduit que facticement la notion de risque, mais on peut traduire cette hypothèse en disant que l'espérance de nuisance est alors supérieure à n'importe quel coût d'investissement, de telle sorte qu'il faut mettre en œuvre le programme maximal, à tout prix. Dans ce cas, le calcul économique est évidemment superflu.

Second niveau de difficulté, c'est l'incommensurabilité relative. Le risque n'est pas celui d'une destruction absolue, mais la question qui se pose est de savoir comment on le valorise. Quel est le prix, par exemple, d'un Bangla Desh en grande partie submergé ? Ou encore, pour prendre un exemple plus récent, quel est le prix des inondations catastrophiques qui viennent d'ensevelir plusieurs milliers de personnes au Venezuela ? On voit bien que l'on a besoin de cette information. Un Nordhaus local, chargé par exemple de décider de la construction de digues, aurait cherché à comparer le coût de leur construction aux nuisances possibles liées à ces inondations. Même en situation d'information parfaite, cela suppose que l'on connaisse le prix d'une vie humaine et le critère de choix devient : si le coût de la construction dépasse le nombre de victimes multiplié par la valeur d'une victime, alors elle n'est pas « optimale ».

Derrière ses équations scientifiques, c'est exactement le raisonnement que tient Nordhaus. Il a donc besoin d'une estimation du coût de l'effet de serre. La voici : « Le préjudice économique net d'un réchauffement de 3 degrés est de l'ordre de 0,25 % du revenu national pour les Etats-Unis en ce qui concerne les variables prises en compte ». Comme Nordhaus se rappelle que la planète est plus vaste que les Etats-Unis, il multiplie par 4 cette évaluation et met dans son modèle une fonction de coût qui dépend de la température au carré. Nordhaus utilise une méthode classique de ce genre de littérature, qui consiste à franchir le passage difficile en renvoyant à d'autres articles que le lecteur minutieux doit aller pister.

C'est donc dans un autre article<sup>5</sup> que Nordhaus procède à ses évaluations. Il commence par découper l'économie des Etats-Unis en trois secteurs selon l'impact qu'ils auraient à subir d'un réchauffement. Les effets sur l'agriculture seront ambigus, puisque certaines terres seront moins productives et d'autres plus. Quant à la hausse du niveau des océans de 50 cm équivaldra à une perte de revenu de 5 milliards de dollars. Tous ces calculs reposent en fin de compte sur des règles

---

<sup>4</sup> William D. Nordhaus, « [An optimal transition path for controlling greenhouses gases](#) » *Science*, 20 novembre 1992.

<sup>5</sup> William D. Nordhaus, « [To slow or not to slow : the economics of the greenhouse effect](#) », *The Economic Journal*, juillet 1991.

de trois au simplisme affligeant : si 10 % des terres cultivables sont englouties et si l'agriculture représente 10 % du PIB, alors le « coût » est de 1 % du PIB, point final. Tout cela est terriblement consternant et même très inquiétant. Sans parler de l'isolationnisme US qui consiste à oublier que les effets éventuels ne seront pas équitablement répartis à travers la planète, on mesure que ce raisonnement est vicié à la base, dans la mesure où l'on ne peut tout simplement pas chiffrer une partie des dégâts potentiels et que ce n'est pas un moyen, ni humain, ni rationnel, d'aborder ces problèmes. Avec une telle méthode, on pourrait démontrer qu'une bonne partie de l'activité humaine depuis son origine a été totalement « sous-optimale ». Pourquoi, tout au long de notre histoire, avons-nous investi dans la santé, dans l'éducation ou dans la culture, alors que ce n'était selon toute vraisemblance pas rentable à l'aune du calcul économique utilitariste ? C'est que, dans l'évaluation des avantages, on a pris en compte des objectifs qualitatifs non marchands et suivi de fait un autre mode de calcul économique dont la question écologique révèle la supériorité.

L'économie écologique, une science impossible ?

Les économistes écologistes les plus durs réfutent à juste titre la substituabilité parfaite, mais c'est pour y opposer une complémentarité tout aussi rigide qui découle directement de leur conception des limites de la planète et des grands théorèmes sur l'entropie. Dans une version populaire, Herman Daly a pu suggérer que la limite était la planète elle-même, les pierres et le sable qui la composent et dont on fait les maisons. On peut remplacer les briques par du bois, mais c'est remplacer une ressource par une autre, et on ne peut pas substituer les truelles aux briques, autrement dit le capital aux ressources naturelles physiques<sup>6</sup>.

La seule perspective pour l'humanité étant de programmer sa disparition, les économistes de ce courant se fixent alors comme principale tâche de proposer des évaluations plus ou moins convaincantes de la ponction opérée par l'activité humaine sur les ressources naturelles. Pour illustrer la proximité des limites mesurées à partir des ressources, Vitousek et les Ehrlich<sup>7</sup> introduisent la notion de produit net primaire de la planète : c'est « la quantité d'énergie qui reste après avoir retranché la respiration des producteurs primaires (principalement les plantes) de la quantité totale d'énergie (principalement solaire) qui est fixée biologiquement ». Ce produit net primaire est évalué à 150 milliards de tonnes d'équivalent-matière-organique, après conversion des quantités mesurées en carbone ou en kilocalories. Nos comptes planétaires évaluent ensuite la ponction opérée par l'espèce humaine, qui fait apparaître trois grandes rubriques : la consommation directe (plus celle des animaux domestiques) représente 7,2 milliards de tonnes. Il faut y ajouter les consommations intermédiaires à travers l'activité agricole. Ce qui donne 33,4 milliards de tonnes. Il faut encore ajouter un troisième élément qui correspond aux pertes potentielles de produit net primaire sous forme de pollutions diverses, d'érosion des sols et de déforestation. Ces pertes de « productivité » représentent 17,5 milliards de tonnes. Au total, l'activité humaine dépense donc 58,1 milliards de tonnes (on admire la précision !) soit environ 40 % du produit primaire net. Conclusion : si la population continue de croître, l'espèce humaine finira par utiliser bien plus que la moitié du produit terrestre, et cela deviendra intenable.

La faiblesse de la démonstration est flagrante. Les estimations proposées sont discutables, on additionne allègrement des choses qui ne devraient pas l'être, mais l'essentiel est au fond que la

---

<sup>6</sup> Herman E. Daly, *Beyond growth, The economics of sustainable development*, Beacon Press, Boston, 1996.

<sup>7</sup> Peter Vitousek, Paul R. Ehrlich, Anne H. Ehrlich et Pamela Matson, « [Human Appropriation of the Products of Photosynthesis](#) », *BioScience*, 36, n°6.

démonstration de l'insoutenabilité n'est pas faite. Le produit planétaire est un flux annuel, et il faudrait prouver que l'on s'approche dangereusement d'une saturation. Si on laisse de côté les pertes potentielles, on en est à 30 % et rien dans le raisonnement n'explique pourquoi on ne pourrait pas passer à 50 %, qui correspondrait à la cible des 9 milliards d'être humains. La vraie démonstration qui aurait pu être faite, c'est que l'hyperexploitation des ressources aurait pour effet de réduire le flux de produits à venir. Or, l'évaluation proposée des dégradations est de 13 %. Autrement dit, tous les effets cumulés de l'érosion, des pollutions, etc. auraient réduit de 13 % le produit disponible. Admettons que l'on double cette dégradation, et l'on reste à un taux de 60 % du produit primaire utilisé par l'humanité. Le point de rupture n'est pas atteint.

## La montagne écologique accouche d'une souris fiscale

Dans l'histoire des relations entre écologie et économie<sup>8</sup>, on cite le principe avancé par Hotelling en 1931 selon lequel le prix des ressources naturelles menacées d'épuisement doit être supérieur à leur coût marginal de manière à incorporer une rente de rareté qui doit financer l'investissement visant à maintenir intact le stock de capital. Hartwick a proposé en 1977 une variante de ce principe consistant à dire que les rentes prélevées doivent servir à produire un capital substitut aux ressources rares. On parle alors de « soutenabilité faible » par rapport à une « soutenabilité forte » qui suppose la préservation intégrale du stock. Il devrait sauter aux yeux que ces principes sont contradictoires avec une approche environnementaliste rigoureuse. Ils ne sont au fond qu'une reformulation normative des positions néo-classiques fondée sur une pleine confiance dans la substitution. Le plus étonnant, c'est de constater qu'il n'en va pas très différemment pour les écologistes les plus radicaux.

Dans la lignée de Georgescu-Roegen, Herman Daly s'est fait le chantre de l'anti-croissance. Il a même condensé sa pensée sous la forme d'un théorème d'impossibilité s'appliquant à la croissance soutenable<sup>9</sup>. C'est pourquoi on ne peut qu'être décontenancé par la modestie des principes qu'il avance pour un développement soutenable : les ressources renouvelables devraient être exploitées à une vitesse compatible avec leur régénération. La production de déchets ne devrait pas dépasser les capacités d'auto-épuration. Enfin, les ressources non renouvelables devraient être exploitées à un rythme n'excédant pas celui de leur remplacement par d'autres ressources renouvelables. Lors de son départ de la Banque mondiale en janvier 1994, Daly prononça une conférence d'adieu où il ajoutait deux nouvelles recommandations à ce corps de doctrine : la première est de « moins faire payer d'impôts sur le travail et le revenu, et plus sur l'usage des ressources » ; la seconde est d'abandonner « l'idéologie de l'intégration économique globale par le libre commerce, la libre circulation du capital et par la croissance tirée par les exportations pour choisir une orientation plus nationaliste qui vise à orienter prioritairement la production domestique vers le marché intérieur ». Mis à part cette position, plutôt antilibérale, mais dont les fondements ne renvoient pas particulièrement à l'environnement, on ne voit pas ce qui différencie Daly de l'orientation générale d'un Solow, pour qui « une société qui investit dans le capital reproductible les recettes provenant de l'exploitation de ses ressources naturelles, bénéficiera d'un flux de consommation dans le temps. Ce résultat peut être interprété comme le maintien intact d'un stock de capital, défini de façon appropriée »<sup>10</sup>. Le concept de développement soutenable est facilement réinterprété avec les instruments néoclassiques de l'optimum intertemporel.

Comme le dit malicieusement Sagoff<sup>11</sup> : « Si les économistes écologiques en venaient à trier parmi les nuisances avec un autre critère que les pures quantités, ils s'engageraient sur une voie où les attendent les économistes *mainstream* comme ceux de la Banque mondiale ». Telle est effectivement la difficulté essentielle qui s'oppose à la constitution d'une économie écologique : à partir du moment où toute nuisance n'est pas équivalente, il faut alors se donner un ordre de

---

<sup>8</sup> Deux bonnes synthèses sont proposées par Franck-Dominique Vivien, *Economie et écologie*, La Découverte, 1994 et Jean-Marie Harribey, *Le développement soutenable*, Economica, 1998.

<sup>9</sup> Herman Daly, « Il n'y a pas de croissance durable », *Transversales Science Culture* n°13, janvier-février 1992.

<sup>10</sup> Robert Solow, « [On the intergenerational allocation of natural resources](#) », *Scandinavian Journal of Economics*, 88(1), 1986.

<sup>11</sup> Mark Sagoff « [Carrying Capacity and Ecological Economics](#) » *BioScience*, octobre 1995.

préférence (ou d'aversion) de manière à fixer des priorités aux politiques effectivement menées. Par exemple, si les économistes verts sont d'accord pour dire que l'émission de vapeur d'eau n'est pas aussi polluante que les CFC, ils en seront amenés à construire des analyses coût-avantage, à évaluer les externalités et à imaginer des palliatifs aux défaillances du marché, de sorte que le paradigme écologique se révélerait assez vite soluble dans l'économie dominante.

Les outils de politique économique proposés par les écologistes peuvent être examinés à partir de divers travaux de Lipietz, économiste vert par excellence. Dans une contribution à un ouvrage publié par l'OCDE<sup>12</sup>, il préconise une nouvelle « Grande Transformation » visant à augmenter la soutenabilité de la croissance par l'équipement adéquat des ménages et des collectivités : une sorte de capitalisme vert, en somme.

---

<sup>12</sup> Alain Lipietz, « [Economie politique des écotaxes](#) » in Conseil d'Analyse Economique, *Fiscalité de l'environnement*, La Documentation Française, 1999.



Une nouvelle discipline, l'écologie industrielle, est d'ailleurs en train de naître autour de cette question. Elle se fixe comme objectif de traiter globalement les chaînes de production de manière à minimiser les dépenses d'énergie et l'usage des matières premières. On y retrouve implicitement une démonstration « à la Coase » : le point de départ de cette approche revient à refuser le postulat d'un optimum décentralisé. Le pari est au contraire que l'on peut atteindre un optimum supérieur en raisonnant sur un ensemble d'entreprises, de telle sorte que la notion de bassin de production, comme on dit un bassin d'emploi, devient un préalable. On retrouve ici les mêmes idées que celles des districts en économie régionale.

Mais Lipietz est surtout l'avocat de l'écotaxe<sup>13</sup>. Il montre que les permis à polluer et les taxes sont des procédés équivalents, jusqu'à un certain point. La différence est que l'on paie une fois pour toutes ou de manière continue, c'est la même différence qui existe entre acheter une terre et la louer. La réflexion de Lipietz porte surtout sur le niveau adéquat de l'écotaxe. Doit-elle être fixée par le coût de remplacement de l'environnement, en fonction des nuisances auprès des tiers, ou bien doit-elle avoir un rôle dissuasif ? Même si ces trois définitions sont équivalentes en théorie, elles diffèrent en pratique, parce que l'environnement est un bien collectif impossible à évaluer. Il faut donc que l'écotaxe se rapproche d'une définition dissuasive, mais elle peut être calibrée selon une estimation des dommages causés, et les ressources qu'elle procure peuvent être utilisées à rétablir la qualité de l'environnement, conformément au slogan du « double dividende ».

La montagne accouche d'une souris. On s'aperçoit finalement que l'on ne peut construire une approche intégrée d'économie écologique, si l'on refuse de remettre en cause le principe du calcul économique marchand et si on limite son ambition à infléchir les résultats de ce calcul en « tordant » un peu les prix. C'est l'une des contradictions théoriques à laquelle se heurtent les partis écologistes : ils prétendent s'inscrire dans un « paradigme écologique » mais inscrivent leur action dans le cadre de la rentabilité marchande. C'est ce cadre dont il faut se décider à sortir.

---

<sup>13</sup> Alain Lipietz, « [Working for World Ecological Sustainability](#) : Towards a "New Great Transformation" » *in The future of the global economy*, OCDE, 1999.